

## Périodes de formation

- du lundi 9 au vendredi 13 janvier 2023
- du lundi 16 au vendredi 20 janvier 2023

A l'issue de cette formation en présentiel, les stagiaires devront effectuer des gardes en doublure au CTA / CODIS jusqu'à validation de leurs compétences.

## Conditions

## d'accès

- Faire partie du corps départemental
- Être âgé de 18 ans minimum
- Être à minima "chef d'équipe"
- Contracter un engagement de SPV à l'État-major (uniquement pour les SPP)

## Compétences recherchées

- Maîtrise de soi
- Maîtrise des outils informatiques
- Qualités relationnelles
- Réactivité
- Autonomie
- Techniques opérationnelles
- Vous avez besoin de plus d'informations : contactez le lieutenant Franck BONNOTTE (chef du service CTA / CODIS) au 03 84 77 18 19



- Vous êtes intéressé par la formation : envoyez votre lettre de candidature, sous couvert de votre chef de centre, jusqu'au 11 novembre :
  - par mail : f.bonnotte@sdis70.fr
  - par courrier: SDIS 70 4 rue Lucie et Raymond AUBRAC BP 40005 70001 VESOUL CEDEX